

fœtus qui arrive mort-né ou qui meurt peu de temps après la naissance.

Ainsi dans un travail consciencieux publié en mai 1860, dans les *Archives générales de médecine*, M. C. Paul démontre que ce fait s'est révélé par des métrorrhagies chez des femmes qui ont eu une suppression des règles pendant un ou plusieurs mois, avec tous les signes qui caractérisent la grossesse ; par des fausses-couches de trois ou de six mois ; par des accouchements prématurés dans lesquels les enfants viennent morts ou mourants ; enfin, par une mortalité au-dessus de la moyenne pendant les trois premières années de la vie de l'enfant.

Assurément, mon intention n'est pas de faire, pour l'intoxication mercurielle, ce que M. C. Paul a fait pour l'intoxication saturnine, parce que les matériaux nécessaires à un travail aussi complet me font défaut. Néanmoins, les quelques observations que j'ai recueillies peuvent donner l'éveil à ceux qui voudront vérifier plus amplement ce point de pathologie obstétricale sur un théâtre où les documents se presseront en foule comme à Paris ou dans les villes de fabrique. Il est facile d'observer le fait en question dans différentes industries, mais il ne m'a été donné d'examiner les funestes effets du mercure que chez les ouvriers chapeliers.

On sait, en effet, que l'art de la chapellerie comprend certaines opérations fort nuisibles pour ceux qui l'exercent.

Parmi ces opérations, il faut compter celles qui mettent les ouvriers en rapport journalier avec le mercure et les exposent à l'intoxication hydrargirique. Ainsi dans le *secrétage* on frotte les peaux avec une brosse à poils de sanglier imbibée d'une solution de nitrate acide de mercure, à laquelle on ajoute trois à quatre parties d'acide arsénieux et une à trois de deuto-chlorure de mercure. Cette solution est étendue dans deux ou trois fois son volume d'eau. Une pareille manœuvre permet d'enlever aisément les poils qui sont ensuite battus à l'arçon. Puis on commence le feutrage en humectant les poils réduits en duvet par l'arçonnage : vient enfin la foule qui se fait autour d'une cuve remplie d'eau

acidulée avec l'acide sulfurique ou le tartre, et élevée à la température de 80 degrés centigrades.

Or, pendant la préparation du nitrate acide de mercure, il se dégage des vapeurs hypoazotiques. L'arçonnage donne lieu à la formation d'un nuage de poils et de poussières imprégnés de nitrate de mercure et d'acide arsénieux qui agissent sur les yeux, les orifices muqueuses et les bronches en même temps que le mercure absorbé peut engendrer une réelle intoxication.

Relativement à l'influence du mercure sur le produit de la conception, je crois pouvoir renouveler ici l'argumentation que M. C. Paul faisait au sujet du plomb en semblable circonstance parce qu'elle me semble juste sous ces deux rapports. De même que chez la femme infectée de syphilis, la mort du fœtus peut être envisagée comme le premier symptôme de la syphilis héréditaire ; de même chez la femme atteinte d'intoxication mercurielle, la mort du fœtus pourra, si elle est fréquente, être envisagée comme un phénomène héréditaire de l'intoxication.

En outre, l'enfant d'une mère ou d'un père syphilitique qui s'est soustrait à cette première cause de mort pourra plus tard offrir des symptômes de vérole. Si donc l'enfant d'une femme atteinte de cachexie mercurielle venait au monde vivant, et qu'il fût pris, dans les premières années de sa vie, de certaines maladies, il ne serait pas irrationnel de regarder ces maladies comme des accidents héréditaires de l'intoxication hydrargirique.

Maintenant, qu'il me soit permis de donner quelque fondement à ces assertions, avec le secours de l'épreuve clinique.

L'auteur publie trois séries d'observations. La première série comprend des hommes qui se sont livrés à l'action du mercure à l'exclusion de leurs femmes ; on y remarque 10 grossesses, dont deux accouchements prématurés, deux morts-nés, trois enfants morts, l'un à quatre mois, l'autre à deux ans et le dernier à quatorze mois. Il reste cinq enfants vivants, sur lesquels quatre sont chétifs, mal portants, le cinquième devant sa bonne santé